

positif de 73 millions. Là est comprise la revalorisation de la solde des salaires, 33 millions, soit 2,5%. La garantie de l'Etat diminue de 656 à 615 millions et le degré de couverture passe de 78,4 à 81%. A relever qu'une nouvelle loi sur la Caisse de pension est actuellement en consultation.

Le Commissaire. En l'état, je n'ai rien à ajouter.

Chassot Claude (ACG/MLB, SC). L'Alliance centre gauche prend toujours avec intérêt connaissance du rapport relatif aux comptes de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat. La lecture du rapport de l'organe de contrôle nous conforte en annonçant une gestion saine et prudente répondant aux normes d'audit suisses. L'organisation, l'administration, le prélèvement des cotisations et le versement des prestations sont donc effectués dans les règles de l'art et c'est tant mieux. Ce constat sécurise l'avenir des assurés actuels qui sont donc au nombre de 16 000 environ. Satisfaction également au niveau du degré de couverture qui progresse de 2,7% et passe à 81,1%. Je ne vais pas entrer dans le détail de ce rapport qui est suffisamment explicite pour que chacune et chacun d'entre vous y voie clair.

La situation qui m'interpelle ici, comme syndic d'une commune dont certaines personnes ne savent même pas où elle se trouve et comme député d'une région qui semble être respectueusement ignorée, est celle liée à la politique d'investissements immobiliers de la Caisse. En analysant des informations qui nous sont données ici, je constate que les chefs-lieux de nos districts sont vraiment gâtés. A eux seuls, ils ont l'avantage d'accueillir des projets réalisés ou en cours pour environ 77 millions, auxquels il faut ajouter des constructions réalisées à la Tour-de-Trême pour 14 millions et à Guin pour 22 millions. Ce sont donc 113 millions d'investissements immobiliers consentis par la Caisse dans ces six localités. Et ailleurs? Eh bien je pense qu'il doit aussi y en avoir. Tout en sachant que les investissements prévus doivent impérativement répondre à des critères de rentabilité, je souhaiterais vivement que la commission immobilière élargisse ses projets d'investissements sur des localités qui garantissent elles aussi des taux de rentabilité tout aussi bons.

Cardinaux Gilbert (UDC/SVP, VE), rapporteur. La question de M. le Député Claude Chassot concerne la politique d'investissement de la Caisse, donc je laisse M. le Commissaire y répondre.

Le Commissaire. La politique d'investissements de la Caisse est claire. Le premier objectif, c'est la rentabilité nécessaire au paiement des rentes actuelles et futures. Et la Caisse ne peut faire de cadeau à personne, parce que quand la Caisse va mal, on nous reproche d'avoir mal investi. A partir de là évidemment, il faut avoir des opportunités, il faut pouvoir acquérir des terrains ou acquérir des bâtiments existants mais, je dois le dire très honnêtement, nous préférons investir nous-mêmes parce qu'on sait ce qu'on veut, on sait ce qu'on vise, parce qu'on travaille pour le long terme. Il n'y a aucune commune qui serait une zone de non-investissement, mais encore faut-il que les opportunités existent, à des

prix corrects, et que les possibilités de rentabilisation existent pour qu'on puisse entrer en matière. Nous avons quantité d'offres tout au long de l'année et je peux vous dire que beaucoup de ces offres ne sont pas retenues parce que d'emblée, on se rend compte qu'il ne sera pas possible d'obtenir le rendement indispensable au paiement des rentes actuelles et futures.

– Au vote, ce rapport et ces comptes sont approuvés par 66 voix sans opposition; il y a 1 abstention.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Badoud (GR, PLR/FDP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Bourgknecht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Brunner (SE, PS/SP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), Dorand (FV, PDC/CVP), Duc (BR, ACG/MLB), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Gavillet (GL, PS/SP), Gendre (SC, PS/SP), Glardon (BR, PDC/CVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/FDP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Pittet (VE, PS/SP), Rapporteur (), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Schneider (LA, PS/SP), Schnyder (SC, PS/SP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Stempfel (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vial (SC, PDC/CVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). Total: 66.

S'est abstenue:

Thalman-B (LA, UDC/SVP). Total: 1.

Comptes généraux de l'Etat pour 2009

POUVOIR EXECUTIF / CHANCELLERIE D'ETAT

Cardinaux Gilbert (UDC/SVP, VE), rapporteur.

Concernant le Pouvoir exécutif, à relever au 3100 – Conseil d'Etat: une diminution de charges de 450 000 francs, due à une diminution des pensions de retraite de 280 000 francs en raison d'un décès. Et dans les recettes, à la position 436.004 Récupérations de traitements: 140 000 francs dus à l'engagement des conseillers d'Etat dans les conseils d'administration. Au 3105 – Chancellerie: achat d'un véhicule pour 45 000 francs et prestations de service par des tiers; l'augmentation est largement compensée par un prélèvement sur le fonds de relance de 200 000 francs. Au 3110 – Service du matériel: également moins 300 000 francs de charges. Le résultat varie en fonction de l'achat et de la revente du matériel.

– L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour 2009

CHANCELLERIE D'ÉTAT

Cardinaux Gilbert (UDC/SVP, VE), rapporteur. Je n'ai pas de remarques sur ce rapport.

– L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

Comptes généraux de l'Etat pour 2009

POUVOIR LÉGISLATIF

Cardinaux Gilbert (UDC/SVP, VE), rapporteur. Poste du Grand Conseil: moins 100 000 francs de charges. A la position 301.100, il y a le transfert d'un poste d'huissier à la Chancellerie et dans cette position figure également le salaire de M. Mudry, qui était greffier pour l'enquête sur le dépassement de crédit de la H189. Au 318.049 – Travaux informatiques effectués par des tiers: 50 000 francs n'ont pas été utilisés et au 1115 – Commissions, il y a plus 180 000 francs de charges. Ce supplément est dû à l'enquête sur la H189, pour laquelle il y a eu 69 séances de la CFG et aux indemnités de M. Mudry, greffier de la commission.

– L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour 2009

CHAPITRES CONCERNANT LES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CONSEIL D'ÉTAT

Zadory Michel (UCD/SVP, BR), rapporteur. Je remplace notre collègue Bapst qui a dû s'absenter et je vais vous lire son texte.

La Commission des affaires extérieures a eu la tâche, comme les années précédentes déjà, d'analyser le rapport sur les relations extérieures du canton. L'objectif de cette analyse est de passer en revue les multiples activités du Gouvernement, de les commenter si nécessaire et d'en informer le Parlement. La Commission des affaires extérieures a fait son examen dans sa séance du 30 avril 2010, en présence du président du Gouvernement, M. Beat Vonlanthen. La Commission constate avec satisfaction, et il en remercie vivement le Gouvernement, que celui-ci continue à s'engager sur le plan intercantonal pour les intérêts du canton de Fribourg. Les enjeux sont manifestes sur plusieurs plans et la Commission relève, comme le Conseil d'Etat, l'ambivalence dans laquelle le canton de Fribourg se trouve souvent. Nous devons jouer plus activement notre rôle comme région «pont» entre la métropole lémanique et le Hauptstadt Region Bern. Le décalage entre l'espace institutionnel et l'espace des problèmes à résoudre par les collectivités publiques est

une réalité et la pression sur les structures s'accroît. L'engagement s'illustre également à travers quelques chiffres: en 2009, 13 conventions étaient en cours de négociation ou de ratification. Le canton de Fribourg est représenté dans les comités de huit conférences gouvernementales, cantonales et nationales dont il en préside deux. Concernant les relations internationales, le Conseil d'Etat a formulé une prise de position sur la politique européenne de la Suisse à l'attention de la Conférence des gouvernements cantonaux. Le gouvernement fribourgeois est de l'avis qu'il est important de pouvoir négocier avec l'Union européenne et que la reprise autonome de droit communautaire n'est pas une solution viable. Il est par ailleurs favorable à l'idée d'un accord-cadre avec l'Union. Par ailleurs, le président du Gouvernement est membre du Bureau de l'assemblée des régions d'Europe, ce qui est notamment intéressant pour les échanges scientifiques et économiques. Pour terminer, la Commission des affaires extérieures relève encore une fois le travail important effectué et remercie le Gouvernement pour son esprit d'ouverture et de collaboration. La Commission propose au Grand Conseil de prendre acte du rapport sur les relations extérieures.

Vonlanthen Beat, président du Conseil d'Etat. Der Berichterstatter war sehr vollständig. Ich verzichte daher darauf, zur Zeit noch weitere Informationen zu geben.

Glauser Fritz (PLR/FDP, GL). Permettez-moi d'adresser quelques mots à notre Gouvernement au sujet de sa position sur les négociations en vue d'un accord de libre-échange avec l'Union européenne dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation. Les projections de l'Union suisse des paysans font ressortir que la mise en place d'un tel accord diminuerait les trois quarts des revenus des familles paysannes. Deux tiers des exploitations agricoles pourraient cesser leur activité à court terme. L'étude faite par le professeur Lehmann de l'EPFZ prédit l'abandon de la culture des céréales planifiables et de la production porcine. Le sort des cultures spéciales, telles que l'arboriculture et les cultures maraîchères, ne serait probablement guère meilleur. Mais la pire des conséquences serait que le système des exploitations familiales, si chères à notre pays, passerait à la trappe. Il n'en résulterait pas seulement des drames humains mais aussi des conséquences quant à l'approvisionnement alimentaire de tout le pays avec des produits indigènes. Sans une production, tôt ou tard les partenaires en amont et en aval de l'agriculture vont disparaître. Cela fera beaucoup de places de travail perdues, spécialement situées dans notre canton. J'attends de notre Gouvernement une position claire en faveur de notre agriculture, comme l'a fait notre voisin le canton de Vaud, qui a adhéré à l'Association suisse pour un secteur alimentaire fort qui a comme objectif de lutter contre un tel accord.

Zadory Michel (UCD/SVP, BR), rapporteur. Je passe peut-être la parole au commissaire du Gouvernement concernant l'intervention de M. Glauser.